Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le député doit sûrement le savoir. Elles couvrent toute une gamme de sujets à partir du double prix pour le blé à diverses formes de subventions aux producteurs. Elles ont toutes été étudiées et font l'objet de réponses à la Chambre à diverses occasions.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, comme la situation est urgente, je demanderais au premier ministre quand les gouvernements des provinces des Prairies et les cultivateurs de l'Ouest peuvent espérer que le gouvernement fasse une déclaration de politique à cet égard?

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA RÉDUCTION DES EXPORTATIONS DE BLÉ— LES CONTINGENTS DU PÉTROLE

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à ajouter à la précédente et qui s'y rattache quelque peu. Étant donné les graves réductions dans les exportations de blé et l'imposition de contingents sur les exportations de pétrole aux États-Unis, le premier ministre va-t-il consentir maintenant à énoncer cette semaine, sa politique à ce sujet, à l'appel des motions, afin que les industries de l'Ouest puissent prendre des décisions dans l'intérêt du pays?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Pas cette semaine, monsieur l'Orateur.

M. Woolliams: Si le premier ministre refuse de le faire cette semaine, quand prendra-t-on une décision au sujet du marasme croissant de l'économie dans l'Ouest canadien?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, comme le démontre la demande croissante de passeports, l'économie est en plein essor...

Des voix: Bravo!

L'ENCOURAGEMENT À LA VENTE DES CÉRÉALES EN ASIE

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre. Le ministre de l'Industrie et du Commerce accorde-t-il une attention spéciale aux ventes et aux marchés de céréales au cours de son voyage actuel en Asie?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, j'aimerais proposer au premier ministre de modifier sa dernière réponse. Des voix: La question?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le très honorable député doit d'abord poser une question.

Le très hon. M. Diefenbaker: J'ai peine à comprendre, monsieur l'Orateur, comment un ministre ou le premier ministre...

Des voix: La question?

Le très hon. M. Diefenbaker: ...peut faire des observations gratuites de ce genre...

Des voix: Oh, oh.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le très honorable représentant invoque-t-il le Règlement?

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, en toute déférence, je signale que j'ai peine à comprendre pourquoi on nous dénie à nous, qui sommes de ce côté de la Chambre, la possibilité de répondre aux déclarations gratuites que le premier ministre et d'autres ministres se permettent de temps à autre.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. J'éprouve le plus grand respect à l'endroit du très honorable représentant, mais je tiens à lui dire que, malheureusement, le Règlement n'autorise pas ce genre d'intervention à ce moment-ci. C'est la période des questions et un usage bien établi permet aux députés de l'opposition de poser des questions mais non de faire des déclarations.

Le très hon. M. Diefenbaker: J'invoque encore le Règlement. Cela veut-il dire que les ministres peuvent se permettre ce que d'autres députés ne peuvent faire? Si tel est le cas, je m'y oppose très fermement. Les ministres ont de plus en plus tendance à faire les malins en se permettant des interruptions et des déclarations...

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je pose la question suivante au premier ministre. L'autre jour, au cours d'une entrevue, il a parlé des habitants de l'Ouest comme de gens qui ne cessaient de se plaindre d'une chose ou d'une autre, de la production trop abondante ou de la disette, de la sécheresse ou de l'humidité. Dans ce cas, voudrait-il envoyer quelqu'un dans l'Ouest pour y constater combien la situation y est grave? Il verra que le gouvernement ne peut pas tout simplement s'en laver les mains. Ne